Image not found or type unknown

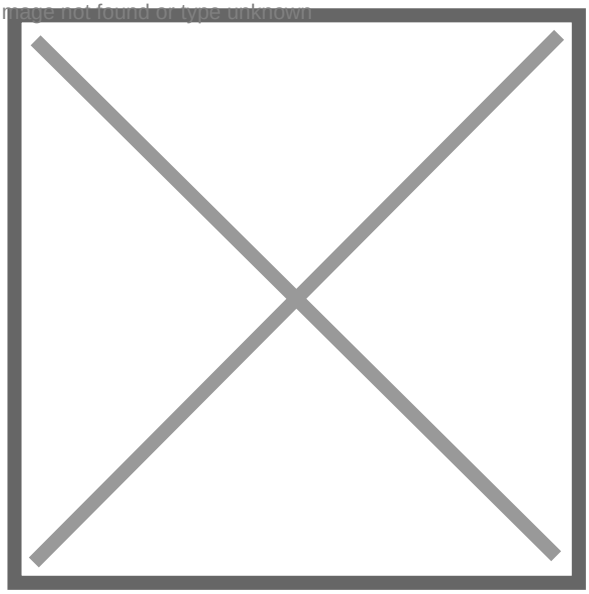

Retrait de carte de séjour

Par **didi04**, le **21/11/2013** à **02:29**

Bonjour :
Je viens vers vous car je suis en situation grave, on fait ma conjoint veux me retirer ma carte de séjour ,que je vien de l'obtenir,je vais essayer de vous résumer un peux notre histoire, je me suis marié avec mon ex , en 07/05/2009 ,j'étais en situation irrégulier ,elle savais ça ,et elle accepte a ce mariée avec moi,tous vas bien,des que j'ai eu mon premier rc , j'ai commencé avec des petits boulot,et la mon ex,chaque fin des mois , me demande tous mon salaire,j'ai Luis exp qu'on travaille tous les deux on partage les dépense ,sachant que elle , gagne bcp plus que moi, elle n'a pas accepter , elle commence a me menacé,si je fais pas ce qu'elle me demande , elle vas écrire a la préfecture pour me retirer ma carte,j'avais peur , j'étais obliger de fermer ma bouche car je voulais pas revenir a la vie de cachette et de peur de la police,et j'ai peur aussi de perdre mon boulot,bref,j'ai passé presque 4ans sous les menaces et la peur et violance conjugale,l'année dernier ,j'ai fais des mains courantes au commissariat ,a cause des insultes répété de ça part ,vraiment ,elle m'as etouffé,en mars 2013 ,j'ai eu ma carte de 10ans ,et la j'ai décidé de maître fin a ces actes,un soir je lui dis,qu'on peux pas continue comme ça ,je peux pas être ton esclave dans toute ma vie ,tu dois me respecté, et avant tous ça on dois partager les dépense ,car moi je peux plus tous seul ,sinon sa sert a rien qu'on reste ensemble ,elle m'as répondu que moi j'ai bien calculer mon coup depuis le début de notre mariage ,et que moi j'ai attendu ma carte de 10ans pour me sauver,ce qui c'est pas vrais,elle fais une crise, elle commence a m'insulter et me frapper , a casser les meubles que j'ai acheté ,je suis partis au commissariat ,j'ai fais un main courante,de retour a la maison, j'ai trouvé tous mes affaires devants la porte,elle veux pas m'ouvrir la porte,je suis retourné au commissariat , ils m'ont dit,qu'ils peuvent rien faire a elle,la seule chose de prendre un avocat et de commencer les démarche de divorce ,la je suis héberger chez ma sœur. Ma question svp , si je demande le divorce,est ce que je risque de me retirer ma carte de 10 ans?sachant que j'ai pas de preuve, merci de me répondre .
Cordialement

Par **sheryne77**, le **21/11/2013** à **19:34**

bonsoir
cela dépend de votre nationalité car il ya de droit de

sejour du ceseda et les accords bilatéraux avec certain pays et en plus cela depend des preuves aussi qu elle puisse apporter
noublions pas de toujours remercier les benevoles pour leurs actions

Par **didi04**, le **21/11/2013** à **20:53**

Bonsoir sheryne77
Merci pour votre réponse , mais j'aimerais plus de clarification de ma situation ,je ss de nationalité marocaine ,vraiment j'ai besoin de vous , c urgent, je remercie tous ceux qui peuvent m'aider. À bientôt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés